



Le Chavannus

notre journal – votre actualité – des textes – notre histoire

ÉDITORIAL

Nul n'est près d'oublier l'été 2020 ! Ses multiples contraintes et ses peurs ont remis au goût du jour ce que nous savions déjà mais avec une brutalité sans précédent récent. Nous vivons dans un village mondial interconnecté à l'équilibre fragile. Une sorte de géant aux pieds d'argile.

Nous étions nombreux à espérer que les mois précédents qui ont rimé avec confinement, prudence, masque, gel, savon seraient relégués dans les annales de l'histoire avec l'arrivée du beau temps. Mais non. Il a fallu s'y faire. Paradoxalement, tout n'est pas morose puisque ces temps incertains ont ouvert pour beaucoup des sentiers oubliés ou méconnus jusqu'alors qui ont pour noms : amour, partage, solidarité, charité, reconnaissance et estime de soi. Autant de valeurs issues des temps de pause sentimentale et émotionnelle et de réflexion profonde forcés. Il faut espérer, qu'ils nous auront rendus meilleurs tout en nous faisant du bien.

De nombreuses personnes parlent du sentiment d'avoir grandi. D'autres disent avoir enfin compris pourquoi elles sont embarquées sur cet immense paquebot terre qui par moments et par endroits avait un semblant de Titanic. D'autres encore affirment avoir enfin compris le rôle auquel elles sont destinées. Celles-là ont semble-t-il touché le gros lot à travers une démarche personnelle et introspective intense. Puissent-elles partager leur expérience avec d'autres qui sortent de cette période avec encore plus de questions que de réponses. Mais ne dit-on pas que les bonnes questions sont déjà le début de la réponse ?

Au-delà de nos libertés individuelles qui ont été bousculées, nous avons compris que l'air que nous respirons, les vents chauds venus d'ailleurs, la maladie qui se déclare dans un coin lointain du globe, ne connaissent pas de frontières et que nous sommes les branches et les fruits d'un seul et même arbre que des vents contraires ont éparpillé qui en Suisse, qui en Chine, qui en Australie... La crise du COVID a donné tout son sens à notre appartenance au genre humain. Elle a aussi rappelé les limites de la politique de l'autruche qui ne paye que l'espace d'un temps mais se révèle insoutenable face à la réalité qui viendra frapper fort et longtemps tôt ou tard. Une seule évidence salvatrice s'impose : se retrousser les manches tous ensemble à la recherche d'une solution bénéfique pour tous et veiller à ce que la solidarité prenne le dessus sur l'enfermement sur soi.

CELA ARRIVERA DEMAIN

1er octobre	Séance d'information élections communales
10 au 25 oct.	Vacances scolaires d'automne
31 octobre	Fête des Monstres
7 novembre	Troc
29 novembre	Scrutin fédéral
18 décembre	Noël des enfants

L'automne - 22 septembre à 15h30



SOMMAIRE

Page 2	Conseil communal
Page 3	Secrétaire municipale
Page 4	Élections communales 2021
Page 5	Moustique tigre
Page 6	Arnaques - Il y a 50 ans
Page 7	Paquets cadeaux - Coups de gueule
Page 8	Hôtel Everness
Page 9	Club de lecture
Page 10	Nos habitants ont du talent: Quentin Zeller
Page 11	Recette: la tarte à la raisinée
Page 12-13	Dans nos champs: les tournesols
Page 14	Visite éphémère
Page 15	Jadis et maintenant
Page 16	Dans nos poubelles: les huiles végétales



CONSEIL COMMUNAL

Séance du 25 juin 2020

Ambiance tout à fait inhabituelle pour cette séance : pour respecter toutes les mesures de distanciation physique, les sièges sont éloignés les uns des autres et les participants appelés à éviter tout contact physique tel que poignée de mains. En conséquence, pas de discussions animées à l'issue des débats, pas de verre de l'amitié ou de repas d'été pris en commun.

Toutes les consignes sont respectées, la sécurité remplace la convivialité, qui manque cependant à chacun.

Mme Martha Köhli est assermentée : elle remplace M. John Tendon, élu à la Municipalité.

Le Président présente Mme Sabrina Galasso, secrétaire municipale, engagée à ce poste depuis le 30 mars dernier.

Préavis N°1/20 : comptes 2019 de la bourse communale.

L'exercice 2019 s'est soldé par un excédent réel des revenus de CHF 314'978.75, permettant des amortissements complémentaires. Cet excellent résultat s'explique notamment par un meilleur rendement des impôts et une facture du Canton inférieure au montant budgété.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Préavis N°2/20 : demande de crédit de CHF 55'500.00 pour l'achat d'un véhicule électrique communal.

Il s'agit de compléter le parc actuel de machines par un véhicule électrique adapté à de nombreuses tâches quotidiennes. Ce nouvel outil de travail performant, silencieux et non polluant permettra de continuer à garantir la propreté sur le territoire communal.

Le préavis est accepté.

Préavis N°3/20 : reconduction du Dispositif d'Investissement Solidaire de la Région Nyonnaise (DISREN) pour la période 2020-2025.

Les conseils communaux des communes membres de la Région de Nyon sont invités à se prononcer individuellement sur la reconduction du dispositif accepté par le Conseil intercommunal de la Région. Après une phase de test, ce mécanisme ne subit que des améliorations mineures, il porte sur la période du 1er juillet 2020 au 30 juin 2025.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

Préavis N°4/20 : arrêté d'imposition 2021.

Les prévisions budgétaires sont toujours compliquées et les incertitudes augmentent. La municipalité propose de maintenir le centime communal à 58 % de l'impôt cantonal de base.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

Elections : Le Président du Conseil communal, M. Jacques Köhli, est reconduit dans ses fonctions pour l'année 2020-2021, de même que le Vice-président, M. Christian Wermeille, les scrutatrices (Mmes Nicole Bornet et Françoise Wermeille) ainsi que les scrutatrices suppléantes (Mmes Chantal Noirat et Josiane Rios).

M. Antonio Rios (précédemment suppléant à ce poste) est membre de la commission de gestion pour remplacer M. John Tendon et M. Bernard Vanderstraeten est nommé suppléant dans cette commission.

Informations diverses :

- Des photos aériennes de la commune sont disponibles à l'adresse : https://www.images-aeriennes.com/-/galeries/clients/chavannes_de_bogis;
- Des arbres seront abattus à proximité du passage piéton en face de l'école, pour améliorer la visibilité ;
- Nous entamons la dernière année de la législature. Les autorités communales seront renouvelées lors d'élections agendées au 7 mars 2021, avec le dépôt des listes fixé au 18 janvier 2021. Une séance d'information aura lieu durant l'automne. M. Marc Bornet, élu à la Municipalité en 1998, annonce déjà qu'il ne se représentera pas. Il est encore trop tôt pour que les autres municipaux fassent part de leur intention.

LA NOUVELLE SECRÉTAIRE

Un sourire chaleureux accueille les habitants qui se présentent au greffe communal : Sabrina Galasso est la nouvelle secrétaire municipale depuis le 30 mars 2020. Il a fallu plusieurs semaines pour qu'elle puisse faire connaissance avec la population puisque ses débuts ont coïncidé avec la fermeture des guichets due au coronavirus.

Madame Galasso est née à Genève où elle a effectué sa scolarité et sa formation de secrétaire commerciale bilingue. Elle est également au bénéfice d'une certification de l'association suisse des cadres en gestion communale.

Son sens prononcé du service public l'a amenée à être active à Coppet durant deux législatures au Conseil communal, puis comme membre de la Municipalité durant six ans. Elle a ensuite œuvré durant trois ans au sein de l'administration de Coppet.

Grâce à son parcours, elle connaît très bien la région et la population de Terre Sainte, ses autorités, le tissu économique et dispose déjà de contacts avec plusieurs services de l'administration cantonale. Elle s'est intéressée au poste de secrétaire municipale de notre village, appréciant une petite structure qui demande de la polyvalence et permet d'être très proche des habitants. De plus, la présence d'un centre commercial, des zones artisanale, hôtelière, équestre ou de douane apportent énormément de variété dans le travail au quotidien.

Madame Galasso aime les contacts sociaux, la vie d'une commune où se mêlent nouveaux habitants, anciennes familles, expatriés provenant de l'autre côté de la planète et habitants de diverses cultures : cette diversité rend son activité passionnante. Les défis sont importants, certains domaines se complexifient et les demandes des habitants se multiplient. Notre secrétaire y fait face et nous lui souhaitons plein succès et beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions.



Fin de l'édito

Les images douloureuses de nos pauvres sortis de leur discrétion avec dignité pour recevoir quelque nourriture devrait continuer de nous hanter et de nous pousser à l'action. C'est ce qu'a fait notre pays en affrontant ce coin de voile levé douloureusement, en accueillant dans ses hôpitaux au plus fort de la crise des patients venus d'ailleurs. C'est aussi ce qu'il fait en s'investissant avec d'autres dans la recherche d'un vaccin.

Ramenée à notre échelle, cette solidarité a aussi écrit ses plus belles pages sur le genre humain à travers des témoignages merveilleux.

Et puis maintenant ? Même dans l'hypothèse plus que certaine de la découverte d'un vaccin accessible à tous, le monde de demain sera encore plus connecté qu'il ne l'est aujourd'hui. Il faudra faire avec et continuer de faire ce qui se doit. A son modeste niveau, l'équipe de rédaction du Chavannus continuera, aidée en cela par les habitants qu'elle remercie de tout cœur, à produire ces quelques pages jaunes, non pas pour prétendre que rien n'a changé mais pour renforcer les liens tissés entre les habitants de la commune, ceux qui l'administrent et ceux qui l'animent au quotidien. Ceux-là, c'est vous !

Bonne lecture à tous et restez vigilants.

La rédaction

ÉLECTIONS COMMUNALES 2021

Le 1er juillet 2021, ce sont 5 municipaux et 40 conseillers communaux, élus par les électeurs du village, qui entameront une nouvelle législature de 5 ans.

Les élections se tiendront dès le 7 mars, selon le calendrier suivant :

7 mars 2021 : 1er tour de l'élection du Conseil communal et de la Municipalité;

28 mars 2021 : 2ème tour de l'élection du Conseil communal et de la Municipalité;

25 avril 2021 : 1er tour de l'élection du Syndic et élection des suppléants du Conseil communal ;

16 mai 2021 : 2ème tour éventuel de l'élection du Syndic.

Pour être candidat, il faut s'inscrire sur une liste qui doit être déposée avant le 18 janvier 2021.

Qui peut voter ?

Les Suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la commune ;
les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, domiciliées dans la commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins.

Ce droit est accessible, sur demande et sous certaines conditions, aux fonctionnaires internationaux et aux membres de leur famille qui ne jouissent pas du statut diplomatique et qui ont leur domicile dans une commune vaudoise.

Qui peut être candidat ?

Le droit de vote et d'éligibilité est indivisible en droit vaudois. Cela signifie que celui qui peut élire les membres du Conseil communal, les conseillers municipaux et le syndic, peut également être élu à l'une de ces fonctions.

Quel est le rôle d'un conseiller communal ?

Le Conseil communal est l'autorité délibérante de la commune, le pouvoir législatif communal. Il est chargé d'établir les règlements communaux et de donner son aval aux principales décisions de l'exécutif. Il vote le budget communal. Le conseiller participe ainsi à 3 ou 4 séances annuelles.

Il peut être nommé membre d'une commission de surveillance (commission des finances, commission de gestion), d'une commission thématique (commission de recours en matière d'impôt) ou d'une commission ad hoc (chargée d'examiner les propositions de la Municipalité). Il peut également être délégué au conseil intercommunal d'une association à laquelle la commune a adhéré.

Quel est le rôle d'un municipal du canton de Vaud ?

C'est plus difficile à définir, car si le Conseil communal dispose d'attributions exhaustivement énumérées dans la constitution et dans la loi, la Municipalité reçoit une compétence générale résiduelle dans tous les domaines qui ne relèvent pas des attributions exclusives de la Confédération, du Canton de Vaud et du Conseil communal.

En très résumé, ces attributions portent spécialement sur :

- l'administration des services publics, y compris celle des services industriels;
- l'administration des biens communaux, l'administration du domaine public et des biens affectés aux services publics;
- la nomination des employés de la commune, la fixation de leur traitement et l'exercice du pouvoir disciplinaire;
- les tâches qui leur sont directement attribuées par la législation cantonale.

Les municipaux se réunissent en général chaque semaine et participent, selon leur dicastère, aux séances des associations intercommunales auxquelles la commune a adhéré (Région de Nyon, SITSE, ASCOT, AJET, ARAS, ...).

Comment en savoir plus ?

Se renseigner sur les nombreux sites de l'Etat de Vaud, par exemple :

<https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/communes/autorites-communales/cadre-legal-de-lactivite-communale/>

Une séance d'information organisée par la Municipalité se tiendra à la salle communale le 1er octobre à 20h. Un tout-ménage a été distribué à ce sujet.

LE MOUSTIQUE TIGRE

Nous sommes encore en lutte contre le coronavirus, et un autre prédateur nous guette déjà : le moustique tigre.

C'est un tout petit moustique, difficile à voir, mais dont les piqûres sont douloureuses. Il tire son nom des rayures blanches qu'il arbore sur son corps noir, mais également sur ses pattes.



Contrairement au moustique habituel de nos régions, il pique durant la journée et non en début de soirée ou durant la nuit. Il est également moins habile dans les airs que ses congénères indigènes et vole plus lentement que ces derniers. Son rayon d'action est faible, d'environ 200 mètres. Il se déplace cependant en passant clandestin dans les transports en commun et motorisés.

Il a été observé pour la première fois au Tessin en 2003 et début juillet de cette année, trois adultes ont été repérés à Genève. C'est un très petit nombre. Mais si on ne fait rien, le Plateau suisse pourrait être colonisé d'ici une dizaine d'années, explique Daniel Cherix, responsable du Réseau suisse des moustiques.

Les piqûres du moustique tigre sont très désagréables, mais c'est surtout parce qu'il peut transmettre des maladies virales telles que la dengue, le chikungunya ou le Zika qu'il faut le combattre. En Suisse, les moustiques tigres ne sont pas porteurs de ces maladies: il faudrait qu'ils piquent une personne infectée revenant d'un pays à risque pour devenir un vecteur. Moins il y aura de moustiques tigres sur le territoire helvétique, moins grands seront les risques qu'ils croisent le chemin d'un malade. Il n'est cependant pas vecteur du coronavirus.

L'efficacité des produits répulsifs n'est pas encore connue.

Le moustique tigre ne s'installe pas dans les lacs, les rivières, les étangs, mais où il y a un petit volume d'eau, un centimètre lui suffit. Pour lutter, **il faut supprimer les**

endroits propices à sa reproduction. Il est donc capital d'assécher tous les petits points d'eau présents dans nos jardins ou sur nos balcons. Arrosoirs, sous-pots, bidons de récolte d'eau de pluie, bâches mal pliées ou n'importe quel récipient non couvert: la liste est pratiquement infinie. Mais faire l'effort de supprimer ces points d'eau a un effet direct sur la propagation du moustique tigre, étant donné son faible rayon d'action. Les fleurs et plantes en pot, dans de la terre, ne posent pas de problème.



à gauche, moustique habituel, à droite moustique tigre

On peut tenter de capturer un spécimen afin de le signaler aux autorités compétentes. Une photo de l'envahisseur est indispensable, mais la capture et l'envoi par la poste d'un spécimen bien protégé pour éviter l'écrasement permet une identification bien plus efficace. Le formulaire de signalement et les informations pratiques sont disponibles sur le site www.moustiques-suisse.ch.

A Nyon, un réseau de pièges a été mis en place pour repérer l'insecte le plus rapidement possible. A mi-août, ces pièges posés en des lieux stratégiques et relevés régulièrement pour détecter des œufs du moustique tigre n'ont encore rien donné.

Même si le moustique tigre n'est plus actif dès la mi-octobre, il n'est pas trop tard pour agir : ce sont les œufs pondus cet automne qui vont éclore au printemps prochain. C'est donc maintenant qu'il faut rechercher tous les endroits qui peuvent lui servir de lieu de ponte et les éliminer.

Pour en savoir plus :

<https://www.vd.ch/themes/sante-soins-et-handicap/prevention-et-maladies/moustique-tigre-une-espece-envahissante/>

ATTENTION AUX ARNAQUES : LES CONSEILS DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE

Arnaques à domicile

Le retour des beaux jours s'accompagne souvent de celui des services à domicile, notamment des nettoyages de façades, toits et volets de maisons individuelles, proposés par des personnes itinérantes. Les aînés sont la principale cible de personnes malintentionnées, qui proposent des tapis ou des travaux d'entretien à des prix surfaits. Or, le travail n'est généralement pas conforme à la prestation convenue, et peut même provoquer des dégâts importants sur la faune et la flore (pollution à l'eau de Javel notamment). En outre, il arrive que les protagonistes en profitent pour dérober de l'argent et des objets de valeur ou qu'ils s'éclipsent avant d'avoir commencé le travail, lorsqu'ils ont obtenu une avance pécuniaire.

Fausse collectes de fonds

Le plus souvent dans la rue, sur les parkings ou les terrasses, mais aussi directement à votre domicile, seul ou à plusieurs, des individus prétendent récolter des fonds pour une association, fictive ou usurpée. Certains se font passer pour handicapés, notamment sourds-muets, ou brandissent un papier à en-tête d'une association bien connue, telle qu'Handicap International ou Croix-Rouge Suisse. Or, il s'agit d'un trafic dont les démarcheurs ne profitent généralement pas eux-mêmes, contraints de remettre l'argent récolté à des organisations criminelles.

Nos conseils

- Ne laissez pas entrer des inconnus dans votre logement ! Un ouvrier doit avoir pris rendez-vous avant de venir chez vous!
- Sauf avis préalable en bonne et due forme ou confirmation d'une entreprise reconnue, refusez toute proposition, aussi avantageuse soit-elle en apparence.
- En cas de doute, exigez les coordonnées de l'entreprise et renseignez-vous immédiatement auprès de la société indiquée.
- N'entrez pas en matière avec ces personnes même pour discuter; le dialogue sert à vous distraire !
- Fermez systématiquement votre porte à clef, que vous soyez chez vous ou non.
- Ne conservez à votre domicile qu'un minimum d'argent et d'objets de valeur.
- Si vous faites l'objet d'une sollicitation douteuse, relevez le maximum de détails et signalez rapidement le cas à la police via le 117.
- Parlez-en autour de vous, en particulier aux aînés de votre entourage.

C'ÉTAIT HIER - IL Y A 50 ANS



Municipalité du 14 septembre 1970

- L'employé communal, Monsieur Michel, entrera en fonction le 1er octobre 1970.

Municipalité du 4 novembre 1970

- L'installation d'une sirène d'alarme pour les pompiers est jugée trop onéreuse pour l'instant. Ce progrès peut donc être ajourné pour quelque temps encore.
- Le travail de l'employé communal sera facturé CHF 6.- de l'heure au Service des Eaux.
- Le Canton avise qu'une classe d'orientation professionnelle sera créée à Nyon pour un coût de CHF 0.75 par habitant. Devant ce fait accompli, «la Commune ne peut que s'incliner devant ces frais supplémentaires.» !
- La Commune étant suffisamment agricole, la proposition d'une pomme pour la récréation à l'école est refusée.

Municipalité du 18 novembre 1970

- Le chemin de Margocin et celui du cimetière seront «Riverains autorisés».

Municipalité du 14 décembre 1970

- Madame Aubert serait candidate à la reprise de l'exploitation de l'Auberge du Relais.

Conseil général du 15 décembre 1970 (26 présents)

- Le Plan de zones est accepté à l'unanimité.
- Le carrefour de la laiterie (intersection du chemin du Collège et de la route de Bogis-Bossey au centre du village) a été corrigé et refait pour un coût de CHF 27'000.- subsides déduits.
- Budget 1971 : Charges prévues de CHF 231'000.- avec un bénéfice budgété de CHF 5'350.- .

GIFTBOX PROJECT 2020

La confection des paquets-cadeaux aura lieu à nouveau dans les sous-sols du bâtiment communal du 26 octobre au 16 novembre 2020.

Les personnes bénévoles sont les bienvenues pour remplir des boîtes-cadeau, destinées aux enfants des pays de l'Est vivant dans une totale précarité.

Les cartons de vin (6 bouteilles) ont la taille parfaite: on y met des fournitures scolaires, des biscuits et bonbons, un petit jouet ou une peluche, bonnet et écharpe/gants, brosse à dents, dentifrice, pain de savon (emballé dans de l'aluminium), le tout emballé dans un beau papier cadeau.

Prière de s'inscrire si possible au préalable: Mme T. Livesley 022 776 5116 ou giffboxappeal@gmail.com



Ces paquets peuvent être confectionnés chez soi et déposés au local, pendant les heures d'ouverture.

Le plaisir de donner et d'apporter un peu de bonheur prend tout son sens avec les paquets-cadeaux.



COUPS DE GUEULE

Si je comprends parfaitement les raisons qui ont poussé la Municipalité de Bogis-Bossey à annuler la manifestation du 1er août, je me demande bien pourquoi elle annonce que l'édition 2021 aura lieu à Chavannes-de-Bogis, et cela après avoir annoncé dans la première phrase que la fête se déroule en alternance dans chacune des deux communes. Veulent-ils éviter de nous permettre de faire connaissance avec leur éventuel nouveau syndic ?

Un habitant étonné

Après Pin : Pon,

Après cahin : caha,

Après la nuit : le jour,

Après Darius : la météo,

Après des hauts : des bas,

Après le feu rouge : le vert,

Après la pluie : le beau temps,

Après « Gaauuche !!! » : « Droite !!!!! »,

Après une année paire : une année impaire,

Après des bennes trop pleines : des bennes vides.

L'alternance est omniprésente dans notre vie quotidienne.

Alors pourquoi, après un 1er août à Chavannes-de-Bogis, le suivant ne se déroulerait-il pas à Bogis-Bossey ?

Un habitant surpris du contenu du tout-ménage adressé aux deux communes.

UNE MÉTAMORPHOSE AMBITIEUSE ET RÉUSSIE POUR L'HÔTEL DE CHAVANNES-DE-BOGIS

Lové en bordure d'autoroute, le village passe presque inaperçu pour le trafic intense qui déboule par différents axes. Par contre, l'Hôtel de Chavannes-de-Bogis se remarque de loin et reste un repère incontournable depuis sa construction en 1982.

Seul sur une élévation de terrain, entouré de champs et de vergers, sa fonction de motel était reconnue loin à la ronde et, à l'époque, pouvait se targuer d'être le plus grand établissement de ce genre en Europe. Au cours des ans, de nombreuses modifications sont venues transformer certains espaces intérieurs mais gardant au bâtiment son aspect extérieur, identique depuis presque 40 ans, et qui de loin ressemblait presque à une forteresse... rose !



Cependant, la clientèle a changé et l'offre d'hébergement doit suivre.

Dès 2008, la transformation profonde de l'établissement a commencé par des chambres modifiées, agrandies et remodelées. Plus récemment, la création de quatre nouveaux espaces polyvalents modulables, la restructuration du restaurant, la décoration intérieure épurée et l'agrandissement de l'entrée principale.



Les espaces d'accueil ont donc été repensés autour du bar (qui met en valeur les vins suisses) donnant plus de fluidité aux allées et venues de la clientèle, depuis le hall d'entrée jusque sur la terrasse largement ouverte sur le panorama grandiose et les champs alentours.

La création de l'espace « bien-être » au 4ème étage offre non seulement une vue splendide mais aussi une ambiance feutrée et intimiste alors que le coin fitness s'ouvre sur la terrasse, la piscine et, plus loin, le nouvel espace jeux pour les enfants.

Quant à la transformation extérieure, elle est en dernière phase d'accomplissement. Dès lors plus visibles et chatoyantes, les façades bicolores émergent d'un écrin de verdure. Avec quelques mois de retard sur la programmation initiale, dûs aux turpitudes des livraisons de matériel, on voit s'épanouir un ensemble aux lignes modernes et élégantes : la métamorphose est accomplie ! « Everness » est né !

Et avec elle, une quatrième étoile méritée, ce qui plaît à une clientèle d'affaires ou de tourisme de plus en plus exigeante.

L'hôtel offre aussi quelques nouveautés aux clients locaux : pain et croissants tous les matins, repas à l'emporter, rôtisserie de poulets. Avis aux gourmets !

Autre point attractif et essentiel : installation de bornes électriques au parking.



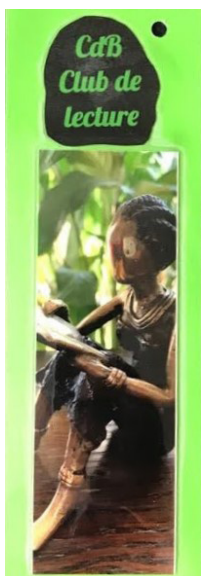
LE CLUB DE LECTURE

Une initiative née à la fête du premier août.

Lors de la Fête nationale du premier août 2019, peu avant le discours de M. Barraud, deux amies habitantes de la commune discutent avec beaucoup de bonheur autour d'un plat de saucisses agrémenté de frites lorsqu'une jeune femme leur demande si elle peut se joindre à la conversation. Sitôt dit sitôt fait, la conversation s'anime dans une atmosphère bon enfant largement encouragée par le beau temps et la bonne humeur ambiante autour de ces tables longues où le vivre ensemble prend tout son sens. Puis les trois convives viennent à parler de leurs métiers, de leurs occupations quotidiennes et de ce qu'elles affectionnent dans la vie.

Très vite, la lecture apparaît comme un passe-temps favori commun à toutes les trois. Elles décident alors de créer un club de lecture et constituent sur le champ un groupe d'échange sur WhatsApp que l'une d'entre elles nommera à très bon escient Aimer lire. Deux jours après cette rencontre mémorable, les trois amies font des propositions de lecture. Les avis fusent et un espace de bonheur autour d'une passion commune s'installe. Très vite un livre est choisi en anglais pour commencer et une date est retenue pour une première rencontre prévue chez l'une d'entre elles. Quel bonheur ! Quelle complicité naissante ! Cela ne peut qu'augurer de bonnes choses pour l'avenir. L'heure et demie initialement prévue pour ce premier rendez-vous autour d'un premier livre s'étire à l'envi. Les trois amoureuses de la lecture ne voient pas le temps passer. Les passages marquants sont déclinés par les unes et les autres selon des sensibilités différentes, ce qui suscite des questions et accroît l'intérêt de chacune. Des paragraphes entiers ou des phrases choisies sont lus goulûment à haute voix. Les interprétations les plus diverses ainsi que des références à d'autres livres ou à des situations de la vie courante sont partagées. Les différences de perspective aiguisent la curiosité et s'entremêlent, s'enrichissent, se rejoignent et se contredisent gentiment pour le plus grand bonheur des participantes.

Un mois après cette première expérience, les trois amies remettent cela autour d'un livre, en français cette fois. Une pure délectation. Cette fois-ci la réunion se tient chez une autre pour un après-midi de bonheur



partagé. Là encore le choix du livre commun donne lieu à des échanges fournis. Les plus gourmandes avouent avoir dévoré deux ou trois livres entre deux séances et en parlent en prélude à la session du jour ou après celle-ci. D'entrée de jeu, l'une d'entre elles avertit : Je n'ai pas eu le temps de lire le livre. Mais je l'ai écouté en effectuant d'autres tâches. Qu'à cela ne tienne ! Le fait de l'avoir écouté plutôt que de l'avoir lu donne une dimension nouvelle à l'expérience et semble donner une résonance différente au livre.

Vient la troisième session chez une autre. La liste des livres à lire s'allonge. L'univers livresque des unes et des autres s'enrichit. Les genres littéraires aussi se multiplient. Une palette de goûts inespérés s'offre à elles. On s'apprécie et on se découvre au fur et à mesure que les sessions passent et l'on attend la prochaine séance avec gourmandise. On a plaisir à se retrouver et tant qu'il y aura des livres, elles savent qu'elles se retrouveront avec bonheur pour des moments d'évasion et de complicité.

Pour les curieux, le club « Aimer lire » s'est retrouvé autour de : Trois filles d'Eve et Crime d'honneur (Elif Shafak), Le prophète (Khalil Gibran), The things you can see only when you slow down (Heamin Sunim), L'art d'écouter les battements de cœur (Jan-Philipp Sendker). Le prochain sera : Avant toi (Me before you) de Jojo Moyes.

Sur la liste des envies, il y a encore : La poursuite du bonheur (Douglas Kennedy), Are you really listening? (Paul Donoghue et Mary Siegel), Devenir (Michelle Obama) et Cent ans de solitude (Gabriel Gracia Marquez).

Par principe, tous les livres choisis sont disponibles dans au moins deux langues.

Merci à la commune de Chavannes-de-Bogis pour avoir été l'instrument de cette merveilleuse rencontre et de l'initiative qui en est née. Si vous voulez partager une telle expérience, vous enrichir tout en découvrant un univers nouveau, faites-le savoir via lechavannus@hotmail.ch

NOS HABITANTS ONT DU TALENT : QUENTIN ZELLER, VOLLEYEUR

Le meilleur joueur suisse de volley est un habitant de notre commune !

Son sport est si peu médiatisé que l'information n'a pas été largement diffusée. De plus, à cause du coronavirus, son prix de meilleur joueur 2020 lui est parvenu par la poste, sans cérémonie !

Faisons sa connaissance :

Quentin Zeller, né en 1994, mesure 2 m. et pèse 90 kg. Il est ailier, à gauche du filet, en charge de la réception et de l'attaque, sur la ligne arrière, en position 4.



Quentin Zeller va débiter sa première saison en tant que joueur professionnel à Amriswil (Thurgovie). « Vu la composition de l'équipe et les entraîneurs, heureusement que la langue utilisée est l'anglais, explique-t-il, car mon allemand est scolaire ». Il est né en effet à Chavannes-de-Bogis et a effectué sa scolarité à Genève, Coppet, Nyon, puis Lausanne.

C'est sa maman, elle-même joueuse, qui lui a fait connaître ce sport qu'il a choisi à l'âge de 7 ans, tout en essayant le judo et l'équitation. Il cherchait alors à se dépenser, interagir, sans penser au monde de l'élite.

La filière sport-études est peu développée en Suisse, les trajets sont compliqués, il faut beaucoup s'impliquer pour concilier les deux activités. Il réussit cependant, bien soutenu par sa famille, à obtenir un bachelor en ingénierie des technologies de l'information à la Haute école spécialisée de Suisse occidentale. De plus, il travaille à temps partiel pour une start-up qui offre des solutions de guichet numériques et physiques aux communes. Il compte terminer son master en informatique à l'Université de Genève d'ici une année, avec encore la rédaction de son mémoire.

Après 6 saisons au Lausanne UC, Quentin Zeller intègre le Chênois Genève Volley en 2017. Il est également un pilier de l'équipe nationale élite, avec laquelle il a notamment obtenu une belle 9e place lors de la dernière Universiade en 2019 à Naples (ITA).

Il se préparait à jouer en Champions League, la plus prestigieuse compétition de clubs du volley-ball européen, mais l'édition 2019-2020, d'abord suspendue au mois de mars, est définitivement annulée le 23 avril 2020, en raison de la pandémie de maladie à coronavirus. Les compétitions internationales devraient reprendre en janvier prochain.



Quentin Zeller est intarissable quand il parle des bienfaits du sport. Il souhaiterait qu'il prenne, pendant la scolarité, autant de place que d'autres disciplines, car le sport apprend à aimer l'adversité, à garder le cap malgré les défaites, à voir les coups durs comme des défis.

Quentin était timide, réservé, le sport lui a appris à s'imposer, se faire entendre, gérer son stress, mieux communiquer. Grâce au sport, il est capable de donner beaucoup dans la vie courante pendant plusieurs semaines et non seulement quelques heures. « Dans un match, la finalité est de gagner, pas seulement de jouer. Il y a de la compétition pendant 1h30, il faut comprendre les autres, les équipiers autant que les adversaires, mettre au point une tactique, cultiver l'esprit d'équipe. Beaucoup de capacités techniques sont nécessaires et tout peut changer, basculer pour des raisons psychologiques. La moitié du jeu est mentale, il faut apprendre à interpréter les gens, leur manière de penser. Dans une équipe, les expériences vécues et les nombreuses rencontres sont également essentielles ».

Le Chavannus est admiratif de la personnalité, de l'enthousiasme et des résultats de ce champion. Nous lui souhaitons la plus belle des réussites dans sa vie personnelle et sportive.

LES RECETTES DE SANDRA : LA TARTE À LA RAISINÉE

Pour cette recette vous aurez besoin de :

- un moule à tarte
- une fourchette
- un bol
- un fouet

Ingrédients :

- 1 pâte à tarte
- 3 dl crème entière
- 1,5 dl raisinée
- 2 dl lait condensé sucré

Préparation :

Préchauffez le four à 200°.

Beurrez votre moule à tarte et saupoudrez légèrement de farine.

Installez-y votre pâte et piquez-la avec une fourchette.

Recouvrez la pâte de papier sulfurisé (papier four) et de grains de riz, afin qu'elle ne lève pas pendant la cuisson à blanc.

Mettez 15min au four, puis retirez le papier et le riz et remettez au four 15min.

En attendant, mélangez dans un bol : la crème, la raisinée et le lait condensé au fouet.

Versez ce mélange dans le fond de votre tarte et remettez au four pour 10min environ.

Laissez tiédir et servez avec une boule de glace.



Chaque famille avait sa recette, avec ou sans œufs, avec de la crème double ou non, plus ou moins de sucre. De grands chefs tels que Stéphane Décotterd ou Freddy Girardet ont publié la leur.

Qu'est-ce que la raisinée ?

On l'appelle vin cuit en pays fribourgeois, ou raisinée en terres vaudoises.

Il ne s'agit en aucun cas de vin et le raisin n'entre que très rarement dans sa fabrication. Ce sont des moûts très réduits de pommes ou de poires, qui se présentent sous forme d'un liquide brun-noir lisse et onctueux. C'était donc un moyen de conserver les fruits tout en étant un substitut au sucre.

Les fruits sont râpés puis pressés. Le jus obtenu est alors filtré puis décanté pendant une nuit au maximum. Il est ensuite mis à bouillir dans un grand chaudron en cuivre.

La cuisson sur le feu de bois dure entre 17 et 36 heures, elle doit être surveillée attentivement et menée d'une traite.

Le liquide perdra environ 90% de son volume. Une centaine de kilos de fruits ne produira que 10 litres de vin cuit au maximum !

On en trouve par exemple sur les marchés, au Château de Crans et au moulin de Sévery.



DANS NOS CHAMPS : LES TOURNESOLS

Le Tournesol : Une plante magique

Nous avons tous, au moins une fois, admiré avec fascination une fleur de tournesol et observé sa rotation magique vers le soleil. Mais que savons-nous des origines de cette fleur altière dont la tige peut atteindre quatre mètres de hauteur ?

Ce qu'on appelle communément « fleur de tournesol » n'est pas, du point de vue botanique, une fleur unique mais un capitule portant des milliers de fleurs (jusqu'à 20 000) situées les unes à côté des autres, formant un disque plat entouré de pétales jaunes. Le tournesol fait partie de la famille des Composées ou Astéracées comme le pissenlit ou le chardon. Ce capitule, un réceptacle floral charnu, peut atteindre 50 cm de diamètre. Ce qu'on croit être les pétales sont les fleurs du pourtour, dites ligulées car elles forment une languette, disposées sur un seul rang et sont stériles. Les fleurs centrales forment un tube, elles sont hermaphrodites (mâles et femelles). Leur disposition sur le réceptacle, de même que celle des graines ensuite, dessine des spirales et tournent soit dans le sens des aiguilles d'une montre, soit en sens inverse.

Originnaire d'Amérique, la plante est cultivée depuis plus de quatre mille ans au Mexique où elle représentait le dieu aztèque du soleil. Ce n'est qu'au seizième siècle que les graines de tournesol arrivent en Europe dans les malles des conquistadors espagnols. D'abord cultivée dans nos régions pour des raisons purement ornementales, ses propriétés alimentaires n'y ont été reconnues qu'au dix-huitième siècle. On la retrouve également dans la mythologie grecque, qui la dépeint comme le fruit de l'amour éperdu d'une nymphe d'eau nommée Clythie pour le dieu du soleil Helios. Après avoir été supplantée dans le cœur d'Hélios par sa sœur Leucothoé, Clythie, désespérée, se laissa dépérir neuf jours durant sur un rocher en regardant fixement son soleil bien aimé. Jaunie et brunie par l'éclat du soleil, elle se transforma en tournesol.

Cette plante qui symbolise le soleil tant elle lui ressemble et qui évoque à sa seule vue un transport de bonheur et de chaleur a une multitude d'appellations différentes selon les régions : grand soleil, soleil des jardins ou encore graine à perroquet. Symbole d'amour éperdu et d'admiration sans fin, la fleur de tournesol est aussi le symbole de l'état du Kansas aux Etats-Unis. Pour les amoureux, le troisième anniversaire de mariage bien que qualifié noces de froment, se célèbre sous le signe du tournesol. Enfin, s'il fallait

encore donner un exemple de la popularité de cette plante on pourrait difficilement résister à l'envie de rappeler que Vincent Van Gogh a contribué à sa renommée internationale grâce à la série de sept tableaux éponymes qu'il a peint entre 1888 et 1889 à Arles et qui font le bonheur de tous les amoureux de la nature. Il a composé son bouquet avec des fleurs à tous les stades de leur évolution : en bouton, épanouies, fanées, en graines...

Outre ses dimensions gigantesques qui attirent et ses couleurs d'un jaune caractéristique, ce qui fascine chez cette plante est sans conteste cette aptitude à suivre les mouvements du soleil tout comme Clythie, aptitude qui peut apparaître comme une forme d'intelligence humaine. Dans notre imaginaire, on a tôt fait d'associer cette quête du soleil à celle des vacanciers prenant un bain de soleil. En réalité, le tournesol est sujet à un phénomène naturel d'attraction vers le soleil que les botanistes appellent l'héliotropisme. Ce phénomène agit sur la croissance de la tige en fonction de l'ensoleillement et permet aux feuilles de garder une exposition optimale au soleil tout au long de la journée. Etant donné que le côté de la tige se trouvant à l'ombre pousse plus vite que le côté exposé au soleil, ceci a pour effet de courber le haut de la plante vers le soleil, donnant ainsi l'impression que celle-ci en suit les mouvements. C'est donc à la croissance différenciée entre les deux faces de la tige que nous devons ces instants d'émerveillement.



Photo de Nathalie

Le tournesol qui pousse dans notre commune et qui donne à nos champs des allures de cartes postales est le fruit du labeur de trois agriculteurs qui s'y activent d'avril à octobre. Sur

les trois domaines, un seul pratique l'agriculture biologique. Sur la commune, on distingue des variétés oléiques et non-oléiques ; les premières produisant de l'huile de cuisson et les secondes des huiles qui ne doivent pas être portées à température et qui sont donc destinées aux assaisonnements de salades et autres aliments. D'entretien relativement facile une fois passée la période des semis durant laquelle les oiseaux s'activent à dévorer les graines enfouies sous terre, ou encore le danger des limaces, la culture du tournesol n'est pas gourmande en termes de soins mais exige que les terrains qui la reçoivent soient bien drainés et qu'ils espacent sa culture d'au moins quatre ans. En cela elle est plus exigeante que le blé dont la rotation est seulement de deux ans.

Une fois à maturité, la plante est séchée sur pied, offrant une image de désolation qui peut s'apparenter à des adieux au beau temps. Cette étape est plus que nécessaire car les graines doivent être sèches et ne contenir qu'un degré d'humidité de l'ordre de 5% pour produire une huile de qualité. Lorsqu'elles ont un degré d'humidité plus important, elles fermentent. Une fois récoltés, les tournesols sont acheminés vers le centre collecteur d'Eysins qui les traite avant de les convoier vers les huileries de la région. Au grand dam de tous ceux qui se désolent de voir ces plants séchés comme laissés à l'abandon quand vient septembre, il convient d'expliquer que ce moyen de séchage naturel est beaucoup plus bénéfique à l'environnement que le séchage artificiel qui consomme de l'énergie et se révèle de ce fait plus onéreux. Ainsi s'achève le parcours de cette plante gigantesque avant de revenir sous forme d'huile généreuse d'un jaune clair dans nos assiettes et sous forme de foin pour les animaux.



Les variétés que nous admirons dans nos champs voisins sont différentes de celles que l'on peut acquérir chez le fleuriste. Ces dernières sont plus résistantes et tiennent plus longtemps que le tournesol des champs. Alors, de grâce ne coupez pas les plants de tournesol que vous trouvez dans nos champs car les fleurs ne feraient pas long feu dans le vase de votre salon.

Quand vient l'été, offrez donc des fleurs de tournesol pour traduire vos sentiments d'amour, d'admiration, de respect et d'amitié. Elles prolongeront de manière fort agréable la présence de ceux qui vous les ont offerts et vous tiendront chaud au cœur.

Un grand merci à M. Marc Bornet, agriculteur et producteur de graines de tournesol dans la commune de Chavannes-de-Bogis, sans lequel la production de cet article n'aurait pas été possible.



VISITE ÉPHÉMÈRE DU 10 AOÛT 2020



Merci à Charly Ramel pour ces images



**FÊTE
DES MONSTRES**



31.10.2020



Découpe de courges de 10h à 14h
Soirée soupe à la courge dès 18h
Sous l'esplanade de la salle communale
à Chavannes-de-Bogis.
Déguisés ou masqués bienvenus !

JADIS ET MAINTENANT



Ce sont les voitures parkées à droite de l'image qui fournissent des indices : la photo a été prise vers 1960. Il y avait donc en ce temps-là une station-service de chaque côté de la route de Divonne.

On distingue le camion qui remplit les cuves de celle de gauche, où se trouvaient un petit atelier avec une seule place de travail et une fosse, ainsi qu'un bar.

A droite, l'enseigne Nestlé annonce un petit magasin au dessus duquel se trouvait le logement des exploitants des commerces.



DANS NOS POUBELLES : les huiles alimentaires



Ce ne sont pas les produits que nous amenons le plus volontiers à la déchetterie.

Nous avons l'impression que, soucieux de diététique, nous n'en employons que très peu et... le récipient adéquat n'est pas toujours très attrayant. Cependant....

Qu'est-ce que c'est ?

Les huiles végétales sont obtenues par pression des graines et des fruits oléagineux. Comme les graisses animales, elles servent de denrée alimentaire (huile de table).

Ce qui se passe chez nous :

Les huiles alimentaires sont des déchets particuliers. Il ne faut bien entendu jamais les jeter dans l'évier ou les toilettes. En refroidissant, les huiles vont se figer au contact de l'eau, ce qui bouchera inexorablement les canalisations. Par ailleurs, elles réduisent de façon notable les capacités de traitement des stations d'épuration. Ces huiles usagées asphyxient les bactéries en charge de l'épuration des eaux. Une pellicule grasse et visqueuse se forme à la surface des eaux. Cette pellicule empêche une bonne oxygénation de l'eau, en empêchant l'air d'y pénétrer. L'huile et les graisses sont néfastes pour les milieux aquatiques.

Il est estimé qu'une personne utilise environ quatre litres d'huile de cuisson par an.

Nous collectons, pour les deux villages, environ 600 kg d'huile par année. Elle est amenée chez Cridec, à Ecublens.

Les huiles végétales collectées dans les communes sont généralement incinérées et contribuent ainsi, grâce à leur pouvoir calorifique élevé, à la production énergétique des usines d'incinération. Les huiles végétales peuvent également être réutilisées après raffinage pour fabriquer des aliments pour animaux ou dans l'industrie cosmétique (savons, etc.).

Que faut-il amener à la déchetterie ?

Ce qu'on peut y mettre :

- Les huiles de friture, de fondue bourguignonne... Utilisez l'emballage d'origine pour ramener vos huiles au centre de récupération.

Ce qu'il ne faut pas mettre :

- Les mélanges à base d'huile alimentaire comme les sauces à salade, les restes de mayonnaise (-> ordures ménagères);
- La graisse à rôtir figée (-> ordures ménagères);
- Ne pas mélanger des huiles minérales avec les huiles végétales !

Ce qu'on peut faire...

Pour ménager le système des eaux usées, pensez à frotter la vaisselle huileuse ou grasseuse avec un essuie-tout ménager avant de la laver.



LE JOURNAL DE CHAVANNES-DE-BOGIS

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

- Geneviève Thévoz
- Alice Ouedraogo
- Les co-rédacteurs

Mise en page : Sandra Bornet

Le prochain numéro paraîtra au début de l'hiver.

Délai pour vos articles et réactions: 15 novembre 2020

Tirage : 650 exemplaires

À disposition au greffe communal

L'hiver - 21 décembre à 11h02

Contact : lechavannus@hotmail.ch